



Lettre d'information municipale – Janvier 2020



Ce « message du Maire » est le dernier que je rédige. En effet, j'ai décidé de ne pas me représenter à l'élection municipale de mars prochain. C'est une décision longuement murie et réfléchie.

Mon engagement municipal a débuté il y a 25 ans en mars 1995. C'est donc mon 4^{ème} mandat, dont un de maire. Je pense qu'il est temps de tourner la page et de laisser la place, car la démocratie a besoin de renouvellement.

Je voudrais remercier très sincèrement l'équipe d'élus très soudée qui m'a accompagné au cours de ces 6 dernières années. Les nombreuses réalisations ont permis à la commune de Lescheraines d'être le principal pôle économique, commercial, et touristique d'été du cœur des Bauges.

Mais tout cela n'aurait pu se faire sans nos personnels de l'école et nos agents techniques et administratifs que je voudrais féliciter pour leur forte implication dans le fonctionnement de l'école et de la commune, et leur dévouement au service public. Et bien sûr, un grand remerciement, à vous tous habitants de Lescheraines qui m'avez fait confiance à 4 reprises dès le premier tour de scrutin au cours de ce dernier quart de siècle.

Bonne et heureuse année 2020 !

Albert DARVEY, Maire de Lescheraines.

TRAVAUX REALISES ET PROJETS EN COURS

Eclairage Public





La première tranche de la rénovation totale de l'éclairage public s'est terminée fin novembre 2019. 55 points lumineux, les plus vétustes et les plus consommateurs en énergie, ont ainsi été remplacés. C'est un éclairage plus économe et de meilleure qualité qui est présent dans les secteurs de La Madeleine (zone Artisanale, Immeuble Le Champ de Foire, La Combe, La Grande Côte, Immeuble La Madeleine), La Source, La Fenaison, La Pallud, Chez Gonthier, Chez Mégoz, Chez Lovat et Le Crozet. La mise en œuvre de la seconde tranche se fera au cours du 1^{er} trimestre 2020.

Installation photovoltaïque préau de l'école

La commune a mis à disposition de la SAS Centrales Villageoises PERLE (société à gouvernance citoyenne) un pan de la toiture du préau de l'école en vue d'exploiter une centrale photovoltaïque dont l'électricité est injectée sur le réseau public d'électricité. 55 m² de panneaux ont été installés sur le pan Sud-Ouest du bâtiment.

Adressage – Modification administrative de votre adresse

Les plaques et numéros ont été posés ! Nous vous rappelons que c'est désormais à vous de prendre quelques dispositions **pour signaler la modification de votre adresse** :

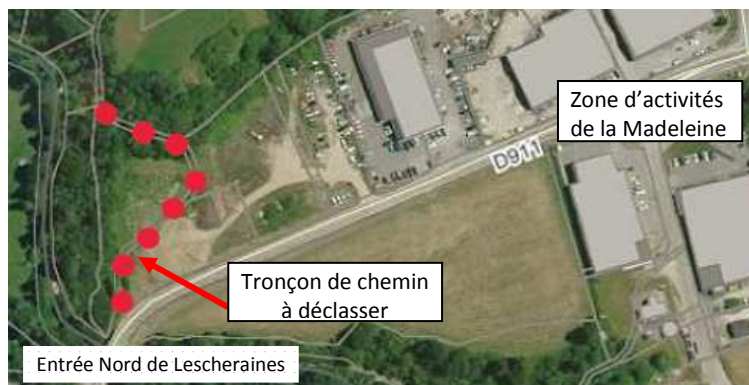
	<p>La carte grise : La seule pièce à mettre <u>obligatoirement</u> à jour est la carte grise des véhicules. Les formalités sont gratuites sauf pour les cartes grises comportant les anciens numéros d'immatriculation. Il vous suffit de vous rendre sur le site « service-public.fr » et de demander une modification d'adresse.</p>
	<p>Les pièces d'identité, le permis de conduire et la carte d'électeur : le changement d'adresse n'est pas obligatoire</p>
	<p>La Poste met à votre disposition des cartes « Changement d'adresse » pour informer vos proches et contacts de votre nouvelle adresse. L'affranchissement est gratuit pour ces cartes qui sont disponibles au bureau de Poste. Qui informer ? employeur, CPAM, CAF, POLE EMPLOI, caisses de retraite, banques, assurances, complémentaires santé, médecins, pharmaciens, écoles, associations sportives et culturelles, opérateurs de téléphonie, fournisseurs d'énergie (électricité, gaz, combustibles...), fournisseurs divers, partenaires commerciaux de vente par correspondance, famille, amis, connaissances...</p>
	<p>Vous pouvez déclarer vos nouvelles coordonnées à plusieurs organismes en une seule déclaration sur la plateforme « service-public.fr ». Ce site permet d'informer plusieurs organismes publics et privés d'un changement d'adresse postale, d'adresse électronique, de numéro de téléphone fixe et de téléphone portable</p>

De son côté, la mairie va transmettre les nouvelles adresses à : la Poste, services fiscaux, Cadastre, ENEDIS, ORANGE, services de secours, sociétés de navigation GPS, services eau et assainissement de Grand Chambéry. Lorsque votre boîte aux lettres

est éloignée de votre habitation ou de votre local professionnel, un adhésif (sur lequel figure votre numéro) vous sera prochainement fourni pour être apposé sur votre boîte aux lettres. Enfin, pour les nouvelles constructions, l'attribution du numéro s'effectuera à la délivrance du permis de construire. N'hésitez pas à contacter la mairie pour **vérifier votre nouvelle adresse et obtenir une attestation**. TEL 04 79 63 32 64 mairie.lescheraines@orange.fr.

Désaffectation et déclassement d'une partie de l'assiette du chemin rural dit de la Maladière Avis d'enquête publique préalable

Par arrêté n°67/2019 du 10 décembre 2019, le Maire de Lescheraines, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique en vue de la désaffectation et le déclassement d'une partie de l'assiette du chemin rural dit de la Maladière. Une enquête sera ouverte **du 15 au 31 janvier 2020 inclus**. Le dossier pourra être consulté à la mairie, le lundi de 16h à 18h et du mardi au vendredi de 9h à 12h. Les observations pourront être formulées par écrit sur le registre ou par courrier adressé à l'attention de Monsieur Roland FRANÇON, Commissaire-enquêteur, Mairie - 73340 LESCHERAINES. Monsieur FRANÇON, recevra le public : **le vendredi 31 janvier 2020 de 9h à 12h**.



Réforme de la collecte des ordures et des déchets ménagers par Grand Chambéry

Dans le cadre de sa politique environnementale et du développement durable, Grand Chambéry va mettre en place une nouvelle organisation pour la collecte des ordures et des déchets ménagers en Bauges. Elle est prévue courant 2020 pour Lescheraines. Cette réorganisation va fortement impacter nos habitudes car ce sera **la suppression de la collecte à domicile** et la mise en place de conteneurs semi enterrés (CSE) ou aériens (CA). Cette réorganisation est l'opportunité de modifier nos usages pour diminuer nos déchets et mieux respecter notre environnement. Diverses analyses et études ont en effet montré que la collecte à domicile (au pas de porte) n'est pas une solution durable et qui ne nous encourage pas à avoir une attitude responsable (tri). L'emplacement des lieux de collecte sera étudié de façon à réduire au mieux les distances à parcourir.

INFOS

"Suis-je bien inscrit sur les listes électorales ?" Mise en place d'un téléservice pour s'en assurer



Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2020. Avant le scrutin, chaque électeur peut vérifier s'il est bien inscrit sur les listes électorales. La téléprocédure d'interrogation de la situation électorale (ISE) permet à chaque citoyen de vérifier la commune dans laquelle il est inscrit pour voter, à partir de tout support numérique connecté (ordinateur, tablette, smartphone). Si au terme de la recherche l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il est invité à contacter la mairie ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site ou en mairie. Ce téléservice est disponible à l'adresse :

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/ise>, et **la date limite d'inscription est fixée au 7 février 2020**.



Recensement de la population

Nous vous rappelons que le recensement de la population de la commune de Lescheraines aura lieu **du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2020**. Il s'agit d'un acte civique obligatoire. Les agents recenseurs, Françoise LAURENT et Thierry MICHAUD, se présenteront à votre domicile et vous remettront les questionnaires. Nous vous remercions de leur réserver votre meilleur accueil. Vous pourrez vous faire recenser par Internet ou en complétant les questionnaires papier.



Pour plus d'informations, visitez le site de l'INSEE : <http://www.le-recensement-et-moi.fr/>.



PLUi : rapport et conclusions consultables sur le site de Grand Chambéry



Nous vous informons que le rapport et les conclusions de la commission d'enquête sur le PLUi HD sont mis à disposition du public en version dématérialisée à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/1352>

L'information et le lien sont également disponibles sur le site de Grand Chambéry. Une version papier du rapport, des conclusions et avis est consultable au siège de Grand Chambéry (106 allée des

Blachères - 73000 Chambéry) et à l'antenne des Bauges, depuis le 10 décembre (Avenue Denis Therme, 73630 Le Chatelard). Ces documents seront mis à disposition du public pendant 1 an.

Le PLUi HD de Grand Chambéry a été approuvé par le Conseil communautaire du 18 décembre 2019. Après les procédures administratives d'usage, le PLUi HD sera exécutoire début février 2020. L'ensemble du PLUi HD approuvé a été mis en ligne sur le site internet de l'agglomération <https://www.grandchambery.fr/1396-plan-local-d-urbanisme-intercommunal.htm> (rapports, règlement écrit, documents graphiques, annexes...) La mairie disposera d'un exemplaire papier, spécifique à la commune de Lescheraines, début février.

ASDER : vigilance travaux à 1€



L'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables) appelle à la vigilance sur le dispositif « **Coup de pouce à 1 euro** » proposant des solutions très formatées, qui peuvent entraîner des contre-performances et même parfois des dégâts plus conséquents (manque de choix de l'isolant, d'analyse de la priorité de travaux dans votre cas particulier, ou des travaux mal réalisés par des entreprises peu scrupuleuses).

Avant tout engagement, contactez un conseiller Info Energie de l'ASDER, assurant un service public de conseils gratuits pour l'habitat, membre du réseau FAIRE – TEL 04 79 85 88 50 - www.asder.asso.fr

LES ECHOS

Repas des aînés

Jeudi 17 octobre, les municipalités de Lescheraines et d'Arith se sont associées comme chaque année pour offrir un repas à leurs aînés. Près de 110 personnes se sont retrouvées dans la salle communale pour déguster le menu préparé par l'Eau Vive. L'ambiance a été conviviale et joyeuse, grâce notamment à Nathalie de Natybull qui a animé l'après-midi.



Inauguration de la salle Edmond Darvey, le samedi 19 octobre 2019

Décédé en 2000, Edmond Darvey, fondateur de l'Entreprise Darvey de construction de Maison en Bois, a été maire de Lescheraines de 1971 à 1995 et Conseiller Général du canton du Châtelard de 1979 à 1985.

Constructeur, visionnaire et dévoué à sa commune il a fait du village de Lescheraines un cadre de vie qui est aujourd'hui envié, il a également été un fervent représentant du cœur des Bauges au sein de l'assemblée départementale. Citons quelques une des réalisations menées durant ses mandats de maire de Lescheraines : la construction de 44 logements à loyers accessibles et de plusieurs salles pour les associations, la construction et acquisition de bâtiments pour différentes activités économiques (Marie La Motte devenue C2E, l'ancienne perception devenue mairie, La Maison des Artisans, le local de la boulangerie et de la coiffeuse, La Grolle, le hangar communal...), la création de La Maison Médicale avec le Dr Gagneur (une des premières en France) qui compte aujourd'hui 17 professionnels de santé, la mise en place de la première école maternelle intercommunale publique du canton, l'agrandissement de l'école primaire, la création des places Jean Moulin et des Cantalous, l'initiation du réseau d'assainissement, la création de la base de loisirs et de tous ses équipements : plans d'eau, bar restaurant, camping, centre de vacances, ébauche de la salle polyvalente, terrain de tennis, de foot avec son vestiaire, toboggan... construction de six gîtes de La Source pour location saisonnière.



Pour que son nom ne soit pas oublié, la salle des fêtes communale de la base de loisirs a été baptisée salle Edmond Darvey sous l'initiative d'un collectif d'habitants, de la famille et en partenariat avec la municipalité. Lors de la cérémonie un bon nombre de personnes qui avaient travaillé avec lui sont venus témoigner de son engagement, de son dévouement, de ses valeurs et l'ancien ministre Louis Besson a évoqué "un patriotisme des Bauges qui armait une énergie de l'espoir pour que vivent les Bauges".

Salon de coiffure labellisé Cosmébio à Lescheraines

Mylène Berger, coiffeuse installée à Lescheraines depuis 4 ans, est très sensible à la préservation de la santé et au respect de l'environnement. Mylène, a ainsi fait le choix d'utiliser désormais des produits biologiques dans son salon, et en particulier des couleurs végétales et également des crèmes ou maquillages puisqu'elle est aussi esthéticienne. Lescheraines a ainsi le premier salon de coiffure « bio » en Bauges. Le label Cosmébio assure que les produits sont d'origine naturelle, mais il garantit aussi le respect de l'environnement, des engagements sociétaux et une communication responsable.



Association 1,2,3 Soleil : un décembre actif !



L'association a été très dynamique pour la période des fêtes proposant une belote le samedi soir (7 décembre) et le loto de Noël le dimanche après-midi (8 décembre). Merci aux courageux bénévoles qui ont géré ces manifestations d'une main de maître, merci également aux donateurs qui ont permis de gâter les participants. Et merci à tous ceux qui sont venus jouer. Ces actions ont été complétées à l'école par un goûter des vacances et une vente d'huîtres. Les montants récoltés seront, comme

chaque fois, reversés à l'école de Lescheraines pour financer les sorties scolaires, et cette année en particulier pour participer au financement du voyage scolaire des classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 qui se déroulera en Auvergne, sur le thème du Moyen-Age.

BIBLIOTHEQUE



La bibliothèque de Lescheraines vous accueille le mercredi de 10h00 à 11h30 et de 16h00 à 18h30 et le 1^{er} samedi du mois de 10h00 à 11h30. Bienvenue à Mesdames Nathalie BUCZEK et Elsa NURIS qui ont rejoint l'équipe de bénévoles au cours de l'année 2019 !

TEL 04 79 63 23 36 <https://www.facebook.com/lescheraines73>

GRAND CHAMBERY - ANTENNE DU CHATELARD

Transport Scolaire, Ordures ménagères : TEL 04 79 54 81 43

Déchèterie : TEL 07 87 96 71 73

NOUS RAPPELONS QUE LA MAIRIE DE LESCHERAINES NE GERE PLUS LES SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT

Eau-Assainissement : TEL 04 79 54 53 56 - **Urgence dépannage** : TEL 04 79 54 53 59



Raccordement au réseau public d'assainissement

Pour vérifier si votre habitation est raccordée au réseau public, Grand Chambéry propose de réaliser un contrôle. L'intervention est facturée 189.12 € TTC (tarif 2019).

Pour bénéficier de la prestation, contacter l'antenne du Châtelard – TEL 04 79 54 53 58.

Urgence assainissement

Si vous rencontrez un problème d'écoulement ou de refoulement au niveau de votre habitation, ayez le réflexe de contacter directement (et uniquement) le service Urgence Assainissement de Grand Chambéry. Dans le cas où le désordre provient de la partie publique dépendante du service des Eaux, la vidange sera prise en charge. Si un vidangeur privé a été contacté, le service des Eaux ne pourra pas procéder au remboursement.

TEL 04 79 96 86 70 - 24 heures/24 et 7 jours/7

Operation « Balance ton poêle »



#Balance ton poêle est un bonus Air/Bois mis en place par Grand Chambéry avec le soutien de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour aider les propriétaires de poêles à bois peu performants, inserts ou foyers ouverts, à changer leurs appareils pour un poêle à granulés ou à bûches labellisé Flamme verte 7 étoiles ou équivalent ADEME.

Jusqu'à 2 000 € d'aide, une économie qui tombe pile-poêle !

- 1 000 € d'aide pour un poêle à bois-bûches - 2 000 € d'aide pour un poêle à bois-granulés

Au total, plus de 800 logements seront aidés sur 3 ans.

Plus d'informations : www.grandchambery.fr/balancetonpoele TEL 04 56 11 99 09

AGENDA

- **Vendredi 17 janvier 2020** : Cérémonie des vœux à 19h à la salle de l'école
- **Du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2020** : Recensement de la population
- **Dimanches 15 et 22 mars 2020** : élections municipales – bureau de vote ouvert de 08h00 à 18h00
- **Samedi 28 et dimanche 29 mars 2020** : 25^{ème} salon du livre jeunesse et du jeu à la salle polyvalente Edmond DARVEY

Mairie de Lescheraines : TEL 04.79.63.32.64 mail : mairie.lescheraines@orange.fr

Horaires d'ouverture : le lundi de 16h à 18h et du mardi au vendredi de 9h à 12h

Les personnes souhaitant avoir des informations complémentaires sur différents sujets concernant la commune peuvent en faire part à la mairie. Rédaction de la lettre d'information municipale par la commission communication composée de : Albert DARVEY, Gérard MERLIN et Marie POTTER. Impression réalisée par ALLO COPY Chambéry